

Programme de la Formation

POUR REDIGER EFFICACEMENT DES PIÈCES ÉCRITES ARCHITECTURALES : notices et CCTP

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance

1 étape de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Rédaction des notices & CCTP	Distanciel synchrone	mardi 4 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
<u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 29 septembre 2022			
<u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 1 novembre 2022	Distanciel synchrone	mercredi 5 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
<u>Étapes à valider</u> : 1	Distanciel synchrone	mardi 11 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
<u>Date de l'évaluation finale</u> : 12 octobre 2022	Distanciel synchrone	mercredi 12 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les pièces écrites sont des pièces contractuelles et nécessaires pour le bon déroulement d'un projet et d'un chantier.

Cette formation est développée suites aux demandes récurrentes des stagiaires qui ont suivi la formation chantier

Les besoins identifiés sont la rédaction des CCTP lots architecturaux :

- Comment les structurer
- Comment les compléter en fonction du projet
- Comment réaliser une base de travail

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Rédiger les CCTP des lots architecturaux de façon précise et impartiale tout en fixant les clauses techniques d'un Marché Privé ou Public

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, [connectez vous à MAJ](#)

- vous n'avez jamais suivi de stage -> créez un compte entreprise
- vous avez déjà apprécié un stage de MAJ -> demander un nouveau mot de passe
- vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier d'aide -> créez un compte individuel

Dès réception de la convention par mail et **le plus tôt possible avant le début de la formation**, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

SALARIÉ(E)

Vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE, vous dépendez de l'OPCO EP (ancien Actaliens)

Vous pouvez faire une demande de subrogation auprès de cet OPCA, afin de ne régler que les frais éventuels au centre de formation.

Pour les salariés d'entreprise d'architecture :

- si le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge à 100% + remboursement de frais et forfait salaire

LIBÉRAL

Vous êtes travailleur indépendant et professionnel libéral, vous dépendez du FIF PL, [cliquer ici](#). Ensuite, créez votre compte sur le site et suivez les instructions.

ATTENTION, si le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites plus l'avance des fonds, ne faites plus de demande préalable de prises en charge, contactez nous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER POUR PLUS D'INFORMATIONS : 05.57.14.06.97

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Architecte

PRÉREQUIS

Avoir de l'expérience en conduite de chantier ou avoir suivi une formation sur ce sujet - [voir programme ici](#)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation. Ensuite, plusieurs évaluations ponctueront la formation, sous différents formats (quiz, exercices, jeux de rôle et/ou échanges oraux).

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail 1 jour après la formation.** La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation. Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse individuelle du participant.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
Rédaction des notices & CCTP

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance

1 étape de validation

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	mardi 4 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
Distanciel synchrone	mercredi 5 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
Distanciel synchrone	mardi 11 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance
Distanciel synchrone	mercredi 12 octobre 2022, 13h30 - 17h00	100 % à distance

Ouverture de la plateforme de formation : 29 septembre 2022**Fermeture de la plateforme de formation** : 1 novembre 2022**Étapes à valider** : 1**Date de l'évaluation finale** : 12 octobre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

A l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- Structurer un CCTP
- Identifier des DTU lots architecturaux
- Rédiger un article architectural exhaustif

FORMATEUR(S)

BERGER Marie - Dir. Générale Associée, Architecte DPLG, Architecte Expert Conseil, Formatrice Maîtrise d'Oeuvre

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation proposée soit en présentiel - en format journée, soit en distanciel par demi-journée, en application du décret n° 2014-935 du 20 août 2014 relatif aux formations ouvertes et à distance - voir suivant la programmation

Dans les deux formats, la méthode pédagogique appliquée repose sur l'analyse de cas concrets de complexité croissante, enrichis par les apports expérimentiels de l'intervenant et de chacun des participants. Un support pédagogique sera transmis aux participants servant de mémo.

Pour les formations animées en présentiel : des supports à imprimer et projetés seront à la disposition du stagiaire.Pour les formations animées à distance, nous vous conseillons de bénéficier d'une connexion filaire et d'être équipé d'un micro casque et d'une caméra. Cette dernière peut être déjà intégrée à l'ordinateur ou il peut s'agir d'une webcam ou de votre téléphone portable. Cela facilite les échanges mais assure aussi la traçabilité nécessaire pour les prises en charge.*Le programme ci-dessous est fourni à titre indicatif. Dans une optique d'adaptation au public, il pourra être plus ou moins largement modifié selon les attentes.*

PROGRAMME

1. Les notices descriptives architecturales : prescriptions
2. Les CCTP Lots architecturaux :



FORMATION CONTINUE
ARCHITECTURE & CADRE DE VIE

MAJ-NA.FR

Structuration d'un CCTP

Généralités : le contexte du projet

Spécifications techniques : DTU lots architecturaux

Description des ouvrages : rédaction d'un article architectural

Les pièges à éviter

Les éléments à ne pas oublier en fonction du projet